



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Discours de M. le Haut-Commissaire
Séminaire des nouveaux arrivants*

Mesdames, Messieurs,

La tenue de ce séminaire, dont nous sommes à mi-parcours, **ancré dans la réalité votre affectation en Polynésie française**. Cette affectation que vous avez souhaitée a, je l'imagine, été mûrement réfléchie, avec vos proches.

Que vous soyez issu de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale ou d'autres horizons, une demande de mutation ou de détachement en Polynésie française suscite de nombreuses interrogations. La distance et le décalage horaire ne permettent pas toujours d'appréhender au mieux le caractère unique de ce territoire. **Unique de par sa situation institutionnelle** parmi les collectivités de la République française, **unique de par le dépaysement** que procurent l'ensemble des archipels polynésiens et leurs paysages.

C'est pour faciliter votre intégration dans votre nouvel environnement de travail que la Direction des moyens et de la modernisation de l'Etat, sous l'autorité du Secrétaire général, a organisé ce séminaire. Il vous permet de vous **familiariser avec les enjeux historiques, identitaires, culturels, économiques, politiques, institutionnels et naturels de la Polynésie française**. Le principe est de vous permettre d'être le plus rapidement possible conscient des réalités de ce territoire pour être efficace, performant et en adéquation avec vos missions respectives.



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

A cet effet, **des intervenants de qualité**, que je remercie, ont été mobilisés. Madame Emilienne TAEREA, professeur en langue tahitienne, vous a présenté ce matin les aspects historiques, culturels et identitaires de la Polynésie française et des polynésiens. Monsieur Mickael FIDEL, avocat au barreau de Papeete, vous a présenté les institutions de la Polynésie française et notamment la spécificité de cette collectivité liée à son statut d'autonomie. Monsieur Jean-François COURTOIS, directeur des moyens et de la modernisation de l'Etat, vous a présenté les services de l'Etat en Polynésie française. Monsieur Florent VERNAYRE, maître de conférences en économie, vous dressera un portrait économique de la Polynésie française, le Commandant Frédéric ROBIN de la Direction de la Défense et de la protection civile vous présentera les risques naturels en Polynésie française.

Je tiens à souligner l'importance d'une organisation comme celle d'aujourd'hui, qui permet, dans un esprit de mutualisation de renforcer **la cohérence de l'action des services de l'Etat**. Sont réunis aujourd'hui des agents du Service d'Etat de l'aviation civile, de l'Université de la Polynésie française, du Vice-rectorat, de la Trésorerie générale, de Météo-France, des juridictions administratives, financières et judiciaires, de l'administration pénitentiaire, du Commandement de la gendarmerie, du Service des affaires maritimes, de la Direction régionale des douanes, du Secrétariat général pour l'administration de la police et, enfin, du Haut-Commissariat.

Je souhaite aujourd'hui vous faire part de mes convictions, renforcées par les nombreuses et **riches rencontres des populations** et de leurs élus à **Tahiti, comme dans les archipels**.

- 1) La Polynésie française, **ce n'est pas un, mais des territoires passionnants**, attachants, oserai-je dire. Des territoires où **la population est un atout** parce que, y compris dans des moments difficiles du fait de la crise économique et sociale traversée, la paix sociale est préservée. L'Etat



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

est reconnu par ses compétences régaliennes et techniques, **son impartialité** et par son souci de **l'intérêt général** qui le conduit à promouvoir un **développement équilibré** et juste des différents archipels. **L'Etat est apprécié, aimé, même. En contrepartie, les attentes à son égard sont très fortes et elles nous obligent.**

- 2) Le travail que chacune et chacun d'entre vous sera amené à réaliser avec vos équipes respectives, est, dans cette France des antipodes, décisif. En Polynésie française, l'Etat intervient pour assurer et garantir des dispositifs essentiels à la population : sécurité civile, sécurité publique, éducation ... avec autant d'objectifs qui constituent des conquêtes de chaque instant. En conservant cette conviction tous les jours, **vous mesurerez l'utilité et l'impact de grande ampleur de chacune de vos actions.**

- 3) De ce constat, découle une dernière idée dont je voudrais vous faire part. C'est justement parce que le rôle de l'Etat est directement lié à la protection des populations et à la fourniture des services publics fondamentaux que l'action de chaque agent de l'Etat s'inscrit, ici, dans un cadre d'autant plus exigeant. Dans vos services respectifs, vous devez faire preuve **d'engagement, de créativité** et d'efforts parfois décuplés en comparaison de ce que vous avez pu connaître en Métropole. Ce n'est qu'à ce prix que l'Etat conservera sa crédibilité auprès des polynésiens et polynésiennes. Je le crois, profondément, **notre travail d'aujourd'hui engage la présence de l'Etat demain dans l'Océanie**, cette région du monde stratégique pour l'avenir.

Vous l'aurez compris, votre travail, notre travail en Polynésie française est attendu et riche d'enjeux. Nous avons la chance de servir et d'évoluer dans un cadre que, malheureusement, la plupart de nos compatriotes ne peuvent observer qu'à distance. **C'est une chance exceptionnelle qui doit nous conduire à donner le**



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

meilleur de nous-mêmes, au service de la population. Je ne doute pas que **la richesse et la diversité de vos parcours** serviront la Polynésie française.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de vivre votre mission en Polynésie française comme une expérience unique et de vous y épanouir aussi bien à titre professionnel que personnel.